

J. Gilles HENNEBUILLÉ
21, Rue du Faubourg
62310 FRUBES

Annexes 1/4
Vinchy, le 12 juillet 2023 ^{LP} ~~cut~~
(1)

Faire de la Commune de VINCHY

Madame Peggy CARTON
Commissaire Enquêteuse

Objet: Parc Éolien des Mousières
sur les Communes de Fatinghem et Vinchy

Dans le cadre de l'avis d'enquête publique se rapportant à la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien des mousières sur les communes de Fatinghem et Vinchy, je tiens à apporter mon point de vue ci-après:

" Dans les années qui arrivent et déjà actuellement, il y a une forte demande d'électricité qui va d'ailleurs s'accroître de plus en plus au fil des années qui vont succéder - Cette augmentation des besoins en électricité va rendre indispensable le recours à toutes les énergies renouvelables: l'éolien - le photovoltaïque - la méthanisation - l'hydroélectrique ... etc. ...

1/4

Les centrales nucléaires, bien que nécessaires, seront ② 2/4
insuffisantes comme les énergies renouvelables connues ^{CP}
et exploitées actuellement pour couvrir tous les besoins des ^{est}
usages de tous y compris des entreprises.

Si on souhaite conserver tous nos confort, et nos habitudes
de bien vivre dans la facilité, quelque'ils soient, de maintenir
et développer notre économie en préservant le maximum
d'emplois dans notre région, et sur le territoire national,
tout en recherchant des garanties maximales d'indépen-
-dance et d'autonomie, il faut accepter TOUTES les
formes de production d'énergie en s'efforçant de trouver,
chaque fois que cela est possible, des solutions pour diminuer
le recours aux énergies fossiles afin de réduire au mieux
l'empreinte carbone.

Dans notre région, nous bénéficions d'une situation
privilégiée grâce au vent ce qui nous donne, naturellement,
de nombreuses opportunités à l'égard de l'éolien.

Notre région est pauvre, peu peuplée, vieillissante
et ne possède pratiquement pas d'activité industrielle
et commerciale - Notre territoire, sous administration, est
presque, sans perspective de renouveau - Nos collectivités

locales ont des difficultés pour boucler leur budget (3) ^{3/4} CP
et pour maintenir, autant que cela est possible, le ~~les~~
nombre limité de services existants. (Exemple: cette
année, notre communauté de communes a dû aug-
-menter sa fiscalité, à hauteur de 300 000 €, pour
préserver pour ~~les~~ services qu'elle offre à sa population
(9 budgets annexes au budget principal dont la
maison de santé qui rend stable un service médical
de proximité, afin de faire face, au mieux, à la sou-
-médicalisation qui frappe, en particulier, notre monde
rural.

L'éolien est source de richesse pour les territoires.
Pour les Régions (ex: la C.V.A.E.); pour les départements
(ex: foncier bâti transféré aux communes main compensée,
- C.V.A.E et I.F.E.R); pour les communes: (ex: foncier bâti
transféré, 20% de l'I.F.E.R depuis le 1/01/2019 et les
indemnités, en général par MW, qui sont négociées, et
surtout, pour les Communautés de Communes: ex.
foncier bâti et taxe additionnelle, la C.F.E, la
C.V.A.E en compensation puis que désormais supprimée
et enfin l'I.F.E.R.

3/4

Sur un autre plan, l'éolien profite également (4) ^{9/4} à l'économie européenne puisque la fabrication ^{CP} des éoliennes peut être effectuée entièrement en Europe.

En revanche, localement, les éoliennes représentent une source d'emplois non délocalisables (transport-activité importante des entreprises de génie civil et de maintenance pérenne). Elles permettent un enrichissement local avec de multiples retombées économiques, y compris, indirectement, par contre-coup.

Au maintien et à l'accroissement de services potentiels garantis par les retombées fiscales importantes s'ajoute également la prise en compte de la biodiversité par les investisseurs de l'éolien qui s'engagent à mettre tout en œuvre pour ne pas contrarier les équilibres naturels.

Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, je ne peux qu'exprimer un Avis Favorable au projet du Parc Eolien des Fourrières que je soutiens sans réserve."

Gilles HENNEQUET



4/4